

de Savoie, avait alors pour abbé Conrad, qui délégua à Lyon un de ses religieux nommé Etienne. Sous la direction de ce religieux, le pont de bois fut solidement reconstruit, et partie des matériaux nécessaires à la continuation du pont en maçonnerie étaient déjà préparés (1) lorsque Conrad fut appelé au siège abbatial de Clairvaux. C'était en 1313 (2). Etienne lui succéda sur celui d'Hautecombe. Mieux que personne à même de juger combien la tâche acceptée par son prédécesseur était lourde, il supplia l'archevêque d'en décharger son monastère, lui exposant l'impossibilité matérielle où il se trouvait de suffire à tout : abbaye, maisons, chapelles, hôpital et pont, et « d'autant mieux que le pont, qui était un travail sans fin, menaçait ruine en ce moment, non seulement en un seul point, mais en plusieurs à la fois, tant en la partie en pierre qu'en la partie en bois » (3). L'archevêque accéda à sa prière, et autorisa le

---

(1) « Frater Conradus, nunc abbas monasterii Clarevallis cisterciensis ordinis, tunc existens abbas dicti monasterii Altecombe dictum pontem ligneum bonum et fortem construxit et edificavit, et subsequenter de lapidibus et fusta aliquantulum pro dicto ponte lapideo preparavit et cetera onera fecit et sufficienter supportavit. » (Ch. de 43:4. — Arch. depart. Arm. Adam. vol. 2. n° 1.)

(2) V. *Gallia Christiana*, t. iv. col. 808; — Besson, *Mémoires pour l'hist. eccl. des diocèses de Genève, Tarentaise, etc.*, p. 129.

(3) « Venerabilis pater frater Stephanus, olim pro dicto abbate rector dicti pontis Rodani et nunc abbas dicti monasterii Alte Combe, coram nobis asseruit et asserit ita esse, supplicans nobis affectuose idem frater Stephanus abbas, pro se et conventu suo de Altacombe, quod nos ipsos ab hujusmodi onere liberaremus et absolveremus perpetuo et quietaremus cum effectu, et ipsum opus et locum alicui alii concederemus et traderemus, qui ipsos in parte degravaret de expensis et missionibus factis per eosdem in premissis, que per evi-